

Commune de ROMBACH-LE-FRANC

Département du Haut Rhin \_\_\_\_\_



**BULLETIN D'INFORMATION N° 30**

Juillet 2011

Communauté de Communes du Val d'Argent \_\_\_\_\_

# Sur les Rives du Rombach

**Dans ce numéro :**

- **Bilan 2010 et Projets 2011**
- **Le rapport annuel 2010 sur l'eau et l'assainissement**
- **Les décisions du conseil municipal**
- **La Charte du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges**
- **Informations diverses**
- **Ça s'est passé il y a 100 ans**
- **Le temps des auberges**
- **Les événements marquants**
- **Nos joies, nos peines**



### Numéros utiles

• Urgences	112
• Pompiers	18
• Smur	15
• Gendarmerie	03 89 58 71 05
• Centre anti poison	03 88 37 37 37
<hr/>	
• Mairie Rombach	03 89 58 90 53
• CC Val d'Argent	03 89 58 83 45
• Régie de télédistribution	03 89 58 54 30
• Transval	03 89 58 71 94
• Tlva	03 89 58 50 56
• Office de tourisme	03 89 58 80 50
• SPA	03 88 57 64 68

### **AU SOMMAIRE**

Le mot du maire	page 3
Le bilan financier de 2010	page 4
Les investissements réalisés en 2010	page 5
Les budgets primitifs de 2011	page 6
Les investissements prévus en 2011	page 7
Rapport 2010 sur l'eau et l'assainissement	page 9
Les décisions du conseil municipal	page 11
Les tarifs des services communaux	page 16
La charte du PNRBV	page 17
Ça s'est passé il y a 100 ans	page 18
Différents services	page 19
Informations diverses	page 20
Le temps des auberges	page 23
Les événements marquants	page 25
Nos joies, nos peines	page 27

## DOMAINES DE COMPETENCE DES ADJOINTS

1er adjoint Mireille BOUBEL

Cadre de Vie Camping, Associations Social, Fêtes, Scolaire, Documents d'Urbanisme

2ème adjoint Bernard KRIEGER

Forêt, Chasse, Services Techniques, Eau Assainissement, Voiries

Il n'y a pas de permanence hebdomadaire mais vous pouvez, à tout moment, contacter la mairie pour obtenir un rendez-vous avec le maire ou un adjoint.

### **OUVERTURE AU PUBLIC DES BUREAUX DE LA MAIRIE**

La Mairie de Rombach-le-Franc est ouverte au public :

le lundi	de 8h à 12h et de 13h à 17h
le mardi	de 8h à 12h
le mercredi	de 8h à 12h et de 13h à 17h
le jeudi	de 8h à 12h
le vendredi	de 8h à 12h et de 13h à 16h
le 1 <sup>er</sup> samedi du mois	de 8h à 12h

Sur les Rives du Rombach n°30

Directeur de la publication : Jean Luc Fréchard

Comité de rédaction : BC, PB, MB, BK, JLF

Photos : JLF, BC, JF

Impression : Im'serson





# Le Mot Du Maire

## Le Mot Du Maire

Année après année, ce bulletin d'information nous permet de retracer les moments forts de notre vie communale et de vous donner les informations tant utiles que réglementaires en toute transparence.

Après un hiver précoce avec des chutes de neige en novembre, le printemps fut exceptionnellement chaud et sec et on se souvenait de la canicule de 2003 avec toutes ses conséquences. Des arrêtés préfectoraux réglementaient la consommation d'eau sur tout le Val d'Argent. Les pluies de juillet ont améliorées la situation mais il est vrai que les débits des sources restent plus bas que la normale et la vigilance est recommandée.

### **La chaufferie bois**

Concernant plus précisément les investissements communaux, des moments importants furent la mise en route de la chaufferie bois début mars puis son inauguration mi mai. Cette réalisation, dans le cadre de la politique énergétique de la commune, doit permettre de maîtriser les coûts du combustible. Après deux mois de chauffe, elle remplit parfaitement sa mission et, à la demande du conseil de fabrique, les salles du presbytère seront raccordées prochainement au réseau de chaleur.

### **De grands anniversaires, les 100 ans de notre doyenne ....et du cercle catholique.**

Le 3 avril, nous avons eu le plaisir d'honorer notre centenaire Marcelline Tourneur, toujours très lucide, vaillante et pleine d'humour entourée de sa famille.

En mai 1911, un autre événement important pour notre village puisqu'il jeta les bases de notre vie associative. Le curé Hermas BAFFREY achète pour 1200 marks le pré situé au pied du Rain de l'Annot appartenant à la famille PHILIPPE – JACQUOT habitant rue de l'église en face du presbytère. Il fait construire par l'entrepreneur Michel PETITDEMANGE la salle dite du « cercle catholique » pour 5500 marks. Cette salle a rassemblé les rombéchats autour de multiples activités sportives ou culturelles. Elle fut aussi le lieu de profondes discordes qui ont failli rompre l'unité du village dans les années 1920. Devenu « Espace Raymond Hestin, ce lieu perpétue la tradition culturelle, associative et conviviale de Rombach.

Un autre événement de mai 2011 est l'édition du magazine des DNA « Passion Vosges, escapade en Alsace Centrale », avec le concours de la communauté des communes et des sections locales du Club Vosgien. En vente chez les marchands de journaux et en librairie, ce magazine propose quelques belles balades autour de notre village, à découvrir en toutes saisons...

Bonne lecture et un bel été à toutes et tous.

Jean-Luc Fréchar

Maire de Rombach le Franc



# Le Bilan Financier de 2010

**1 117 690 € de prévision en dépense, tous budgets confondus,  
970 885 € réalisés dont 345 572 € pour des travaux d'investissement,  
1 203 347 € de prévision en recette,  
1 017 281 € réalisés soit un excédent de 46 396 €.**

D'un excédent prévisible de 30 657 €, les comptes de 2010 se soldent par un excédent global de 46 396 €.

## BUDGET GENERAL

Le **compte administratif du budget général** fait apparaître un excédent de 242 347.84 €. Le besoin de financement pour couvrir les dépenses d'investissement est de 231 470.53 € soit un excédent réel de 10 877.31 €.

### Section de fonctionnement

Les réalisations en dépenses de fonctionnement s'élèvent à un montant de **509 472.44 €** et les recettes de fonctionnement s'élèvent à un montant de **751 820.28 €** ; comme suit dans les principaux postes.

- Avec des prix de vente en légère hausse, le résultat net de la forêt (après impôts) n'est que de 10 194 €
- La réalisation d'un emprunt de 100 000 € pour couvrir l'investissement de la chaufferie bois portant la dette par habitant à 500 €.
- Des produits fiscaux stables à 205 752 €
- Des travaux d'investissement importants pour 345 572 €, montant supérieur à la moyenne des trois dernières années et nous permettant dorénavant de récupérer le FCTVA dès l'année suivante au lieu de deux années précédemment.



La chaudière bois de 100 KW alimentée par des plaquettes forestières.

### Section d'investissement

Les réalisations en section d'investissement sont, en dépenses, de **445 582.91 €** et, en recettes, de **214 111.94 €**. Le résultat de la section d'investissement pour l'année 2010 fait ressortir un déficit de **231 470.53 €** avec des versements de subventions en attente de plus de 100 000 €.

## BUDGET EAU-ASSAINISSEMENT

Le **compte administratif du budget eau - assainissement** se solde, quant à lui, par un excédent cumulé de 50 747.40 €. Compte tenu des besoins en investissement, l'excédent réel est de 45 625.18 €. On retiendra :

- des dépenses pour 28 657 € dont 1393 € de frais d'analyse et mais avec 24 587 € de participation à la STEP de Sélestat pour le traitement des eaux usées non versé en 2010.
- des ventes d'eau toujours en diminution pour 66 676 €.

### Section d'investissement

Une dépense de **54624.19 €** pour une recette de **49501.97 €**  
Le déficit de clôture s'élève à **5122.22 €**.



## **BUDGET CAMPING**

Le **compte administratif du budget camping** se solde par un excédent d'exploitation de 5829.81 € et un besoin de 16 148.24 € en investissement suite à la mise en place des chalets. On retiendra :

- des dépenses d'exploitation pour 19 704 € dont 6520 € de frais de personnel
- des recettes en augmentation pour 31 883 €

## **Section d'investissement**

Une dépense de **55 957.84 €** et des recettes de **39 809.60 €** soit un déficit de **16 148.24 €**.

## **BUDGET C.C.A.S.**

Le **compte administratif 2010 du CCAS** fait apparaître une dépense de **2868.95 €** pour une recette de **3081.86 €**. L'excédent de clôture de l'exercice se monte à **212.91 €**.

# Les Principaux Investissements de 2010

### **PROGRAMMES**

Rénovation rue des Beaux Champs	34091.98
Chemin de Pierreusegoutte	17903.76
Divers chemin Naugigoutte et Chat pendu	4849.33
Chemins forestiers	6835.21
<b>TOTAL VOIRIE</b>	<b>63680.28</b>
Chaufferie bois	234323.71
<b>TOTAL BATIMENT</b>	<b>234323.71</b>
Outillage	773.81
Acquisition d'une remorque	6233.46
<b>TOTAL EQUIPEMENTS DIVERS</b>	<b>7007.27</b>
Travaux d'amélioration pastorale	4345.84
Enfouissement des réseaux rue des Beaux Champs	29519.78
Mobilier urbain	766.99
Eclairage de Noël	3167.43
<b>TOTAL ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE</b>	<b>37800.04</b>
Matériels pour les écoles	518.46
Matériels de musique	900.00
<b>TOTAL CULTURE LOISIR</b>	<b>1418.46</b>
Travaux d'assainissement rue des Battants	3696.19
Régularisation raccordement sur Sélestat	1643.43
<b>TOTAL EAU-ASSAINISSEMENT</b>	<b>5639.62</b>



Pose des enrobés rue des Beaux Champs



La totalité des investissements se chiffre à plus de 350 000 €. A cela s'ajoutent les remboursements d'emprunt pour 46935 € au budget général, pour 13200 € au budget eau assainissement et pour 4000 € au budget camping. Des emprunts ont été réalisés en 2010 pour 100 000 €, principalement pour le financement de la chaufferie bois.

Pour réaliser ces investissements, nous avons bénéficié en 2009 de 8285 € de subvention du département du Haut Rhin et de l'Etat, mais 113 000 € seront versés en 2011 concernant la chaufferie bois.



# Les Budgets de 2011

## Les Budgets de 2011

**942 207 € de dépenses, tous budgets confondus**  
**966 107 € de recettes soit un excédent prévisible de 23 900 €**  
**avec 166 500 € de travaux d'investissement programmés**

### - BUDGET GENERAL.

Les prévisions de dépenses de fonctionnement s'élèvent à **620 000 €** y compris le prélèvement pour investissements de **20 000 €** et des dépenses imprévues pour **23 900 €**.

Les prévisions de recettes de fonctionnement s'élèvent à **620 000 €** dont un excédent de fonctionnement reporté de **10 878 €**.

Les prévisions de dépenses et de recettes d'investissement s'équilibrent à **466 500 €**

Les principales caractéristiques du budget sont :

- D'un point de vue fiscal, les taux restent stables,
- Un produit fiscal attendu de 176 000 €
- Un budget de l'exploitation forestière de 158 570 € affichant un déficit prévisionnel avec 133800 € de prévision de vente de bois.
- Des investissements réduits pour 160 000 € dont 80 400 € pour les voiries, 25 000 € pour terminer la réalisation de la chaufferie bois, 4 000 € en équipement divers, 23 600 € pour le cadre de vie (enfouissement des réseaux et ouverture des paysages) et 25 000 € pour la culture loisir (livre sur Rombach).
- Un emprunt de 31 200 € principalement pour des acquisitions de terrains. La dette par habitant restera stable.
- Des aides escomptées pour 132 800 € et 51 000 € de récupération de T.V.A. essentiellement suite à l'installation de la chaufferie bois

### - BUDGET C.C.A.S.

Il s'équilibre en recettes et en dépenses de fonctionnement, à **3300 €** :

### - BUDGET CAMPING

Il s'équilibre à **45 000 €** en section d'exploitation dont **19 400 €** d'amortissement et à **30 000 €** en section d'investissement. On retiendra :

- Des recettes pour **32 000 €** et des frais d'exploitation pour **25 000 €**.
- Un emprunt de **10 400 €** de report de 2010.

### - BUDGET EAU-ASSAINISSEMENT

Il s'équilibre à **140 000 €** en section d'exploitation avec 9 000 € de prélèvement pour investissement et **55 000 €** en section d'investissement. On retiendra :

- Une stabilité du prix de l'eau.
- La participation au fonctionnement de la STEP de Sélestat pour **25 000 €**.
- Des investissements pour **4878 €**.
- Aucun emprunt prévu.

La dette par habitant était fin 2010 de 112 €.



# Les Principaux Investissements Prévus en 2011 et leurs Coûts

## Les Principaux Investissements Prévus en 2011 et leurs Coûts

Programme	Coût prévisionnel	Aides prévues
Chemins Vaurière et Grandgoutte	52000	17300
Divers chemins	25400	11501
Achat de terrain sentier Couty	3000	
<b>TOTAL VOIRIE</b>	<b>80400</b>	<b>28801</b>
Solde Chaufferie bois	25000	80000
<b>TOTAL BATIMENT</b>	<b>25000</b>	<b>80000</b>
Outillage et petit travaux	4000	
<b>TOTAL EQUIPEMENTS DIVERS</b>	<b>4000</b>	
Solde réseaux secs Hargoutte et Beaux Champs	6200	
réseaux secs rue des Battants	4000	
Solde améliorations pastorales	9500	16000
Mobilier urbain	1429	
Eclairage de Noël	2000	
<b>TOTAL ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE</b>	<b>23129</b>	<b>16000</b>
matériels pour école et musique	3000	
Livre sur Rombach	23000	8000
<b>TOTAL CULTURE LOISIR</b>	<b>26000</b>	<b>8000</b>
Petits travaux camping	2585	
<b>TOTAL CAMPING</b>	<b>2585</b>	
Acquisition de matériel	1000	
Travaux divers	3878	
<b>TOTAL ASSAINISSEMENT</b>	<b>4878</b>	



Le chemin de la Vaurière en mauvais état suite aux violents orages de juillet 2010



Le chemin de la Grande Goutte en terre

Pour réaliser ces différents investissements qui se chiffrent à 166 500 €, il est attendu 132 800 € de subvention dont 80 000 € concernant la chaufferie bois. Par ailleurs, un emprunt global de 41 600 € est prévu. (31 200 € au budget général et 10 400 € pour le camping).

### Commentaires

#### **1. Travaux de voirie**

- Concernant les travaux de voirie, les chemins de la Vaurière et de la Grande Goutte méritent une réfection totale. Sur l'un, le bi couche posé en 2001 s'est fortement dégradé suite aux orages de juillet 2010 et l'autre n'a pas de couche de roulement.

#### **2. Travaux de bâtiments**

- Suite au renoncement d'Habitat de Haute Alsace d'utiliser le réseau de chaleur, c'est une chaudière bois de 100 KW qui a été posée. La capacité de la chaufferie permettrait tout de même d'alimenter en chaleur l'immeuble géré par Habitat de Haute Alsace. Le coût définitif de l'opération se monte à 252 000 € TTC et la charge résiduelle pour Rombach à 112 000 €. Financée par un emprunt de 100 000 € sur 15 ans au taux fixe de 3.15%.



La commune de Ste Marie aux Mines est en train de construire un hangar de séchage et de stockage de plaquettes forestières. Une convention est signée entre nos communes afin de valoriser nos ressources énergétiques locales. Sur Rombach, on exploite 3000 m<sup>3</sup> de bois résineux ce qui nous permettra de récupérer environ 300 m<sup>3</sup> de plaquettes forestières.



Le columbarium est terminé



### 3. Equipements divers

- Le columbarium est terminé.
- Nous avons fait l'acquisition d'une remorque avec benne basculante en remplacement du camion.

- L'AFUa « Gérard Goutelle » est créé. Le plan d'aménagement doit être proposé prochainement par le géomètre. Huit lots d'une dizaine d'ares chacun sont prévus.
- Concernant le livre « Rombach, de la Lorraine à l'Alsace », celui-ci devrait être disponible fin 2011, début 2012. L'ouvrage sera proposé en souscription au prix de 30 €.
- Il est également prévu l'enfouissement de réseaux secs rue des Battants avec reprise de l'éclairage public.



La future zone constructible en prolongement de la rue de la Creuse des Vignes



Toile d'araignée rue des Battants





## **I) LE SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE**

### **1) Caractéristiques techniques**

#### **Mode de gestion**

La gestion se fait en régie municipale sur la totalité du réseau de captage et de distribution.

#### **Nature des ressources**

Le réseau est alimenté par deux réservoirs de 200 m<sup>3</sup> dont 120 de réserve incendie situés à la Hingrie et à la Vaurière. Par ailleurs, une interconnexion avec le réseau de Lièpvre est en place en cas de besoin.

L'eau est distribuée avec une pression pouvant parfois être supérieure à 10 bars. Aussi, pour tous travaux d'adduction d'eau, il est obligatoire d'utiliser du matériel homologué **16 bars**. Par ailleurs, vous devez protéger votre installation par un **réducteur de pression à 3 bars**. Sinon, vous risquez d'endommager vos équipements et de provoquer des fuites au niveau des appareils ménagers ou tuyauteries. **Un clapet anti-retour est également préconisé.**

En 2010, 47927 m<sup>3</sup> sont sortis des réservoirs de la Hingrie et de la Vaurière contre 45610 m<sup>3</sup> en 2009 soit 145 litres par jour et par habitant en moyenne. En 2010, le trop plein de la Vaurière a fourni 14000 m<sup>3</sup> au réseau de Lièpvre soit 38 m<sup>3</sup> par jour en moyenne

#### **Bilan de la consommation**

Nous avons consommé 30596 m<sup>3</sup> en 2009 contre 30757 m<sup>3</sup> en 2008 soit une consommation en baisse de moins de 1%. La consommation journalière moyenne a été de 84 m<sup>3</sup>.

#### **Statistiques**

	<b>Années</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>
Nombre d'habitants sur le réseau d'eau potable		783	787
Volumes d'eau facturés		30596	29538
Volumes d'eau non facturés (WC public, bâtiments communaux)		978	1069

### **2) Tarifs et recettes**

#### **Tarifs**

Les tarifs communaux pour l'eau sont restés stables.

	années	2009	2010
Eau		0.900	0.900
redevance de prélèvement		0.0347	0.0347
<b>Prix total au m<sup>3</sup> avec toutes les taxes</b>		<b>2.2797</b>	<b>2.2797</b>
location semestrielle du compteur		4.120	4.120

La consommation moyenne facturée sur Rombach est de 39 m<sup>3</sup> par an. Par habitant, la facture moyenne annuelle pour la partie eau potable seule est de 36.5 € en 2010 ; elle est de 88 € en incluant les redevances à l'agence de l'eau et les taxes d'assainissement.

#### **Recettes**

Les recettes en 2010 étaient de 66181 €. Les charges d'exploitation se chiffrent à 28 657 € auxquels il faut ajouter 24 587 € au titre de la participation à la STEP de Sélestat.

### **3) Indicateurs de performances**

#### **Qualité de l'eau distribuée**

L'eau est de bonne qualité sur les deux captages (Vaurière et Hingrie). Concernant la microbiologie et les paramètres physico-chimiques, 100% des prélèvements sont satisfaisants (8 analyses) . L'eau est douce et l'installation d'un adoucisseur rendrait l'eau agressive avec un risque de dissolution des métaux des



conduites. La ressource en eau est bien protégée des apports en nitrates. (teneur inférieure à 6.5 mg/l avec une norme à 50 mg/l).

En 2010, toutes les analyses ont confirmé la potabilité de l'eau avec la conclusion sanitaire suivante : « **L'eau respecte les limites de qualité réglementaires. Toutefois, elle présente un caractère agressif, susceptible de provoquer une corrosion des conduites. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet, lorsqu'elle a stagné plusieurs heures dans les conduites, mais de procéder à un écoulement préalable de quelques minutes.** ».

#### **Etat du réseau et rendement**

Pas de problème d'alimentation en eau potable en 2010.

Le rendement du réseau (volume consommé / volume produit) chute à 64%.

#### **Etat de la dette**

Il n'y a pas de dette sur les services d'adduction d'eau potable

### **PROTECTION DE LA RESSOURCE**

L'indice d'avancement de la protection de la ressource est de 80%

#### **4) Investissements**

##### **Travaux**

Pas de travaux réalisés en 2010.

#### **5) Actions de solidarité**

Mise en non valeurs en 2010 de 808 € soit 0.12 % des recettes.

### **II) LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

#### **1) Caractéristiques techniques**

#### **Mode de gestion des réseaux**

La gestion du réseau de collecte dans le village se fait en régie municipale. Les réseaux de transits dans le Val d'Argent sont gérés entre les trois communes de Ste Croix, Lièpvre et Rombach. Le collecteur reliant Bois l'Abbesse à Sélestat est géré en partenariat avec la communauté des communes de Sélestat.

#### **Le traitement des eaux usées**

Nous adhérons au syndicat de traitement des eaux de Sélestat (SYNTESE). C'est VEOLIA qui assure la gestion de la station d'épuration de Sélestat par le biais d'une délégation de service publique. Le coût du traitement est de 0.95 € TTC/m<sup>3</sup> dont le coût de location de la STEP et celui de la gestion des réseaux. Pour 2010, le coût du traitement qui correspond aux volumes 2009 est de 24 587 €.

#### **Statistiques**

	<b>Années</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>
Nombre d'habitants sur le réseau d'assainissement		694	698
Volumes d'eau soumis à la redevance d'assainissement		26807	26188
% redevance d'assainissement par rapport aux volumes		87.2	88.7
% redevance d'assainissement par rapport aux habitants		88.6	88.7

#### **6) Tarifs et recettes**

##### **Tarifs**

Depuis 2008, la redevance à l'agence de bassin est scindée en deux : une partie collecte et une partie pollution.

	années	2009	2010
Assainissement		0.700	0.700
redevance pollution à l'agence de bassin		0.345	0.352
redevance collecte à l'agence de bassin		0.300	0.274

La consommation moyenne facturée sur Rombach étant par habitant de 39 m<sup>3</sup> par an, la facture moyenne annuelle pour la partie assainissement seule est de 27.3 €.

##### **Recettes**

Les recettes 2010 pour la partie assainissement seule se montent à 18450 € contre 18765 € en 2009.

#### **Indicateurs de performances**

##### **Etat du réseau**

L'état des réseaux est satisfaisant

#### **2) Investissements**



## **Travaux**

Reprise d'un branchement rue des Battants

### **Etat de la dette**

Pas d'emprunt contracté en 2010. La dette par habitant pour le budget eau-assainissement est de 127 €.

### **3) Actions de solidarité**

Mise en non valeurs de 808 €

## **III) LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

### **1) Caractéristiques techniques**

#### **Mode de gestion**

Les communes prennent en charge les dépenses relatives aux systèmes d'assainissement collectif et les dépenses de contrôle des systèmes d'assainissement non collectif.

A compter du 12 juin 2006, Le Conseil Municipal a décidé la création du service public d'assainissement non collectif (SPANC) sous la forme d'une régie directe.

Règlement dans les éditions précédentes

### **2) Tarif**

La redevance forfaitaire est de 40 €

## **IV) ANNEXES**

Exemple de facture semestrielle pour une famille moyenne de deux adultes et un enfant raccordée au réseau d'assainissement avec une consommation de 39 m3.

# **Les décisions du conseil municipal**

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 SEPTEMBRE 2010**

**2010 31°) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 14 JUIN 2010**

**2010 32°) SYMTESE : RAPPORT 2009**

**2010 33°) DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°1 du budget camping**

**2010 34°) DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°2 du budget eau-assainissement**

**2010 35°) SIVU FORESTIER ADHESION AU SIVU DE RIBEAUVILLE**

Le maire explique que le SIVU forestier de Lièpvre/Rombach/Ste Croix crée au 1<sup>er</sup> janvier 2002 n'est plus en état de fonctionner correctement du fait d'un nombre de bûcherons insuffisant. Il est donc proposé d'adhérer au SIVU de Ribeauvillé avec un engagement d'occuper chaque année un minimum de deux bûcherons sur les trois communes de Lièpvre, Ste Croix et Rombach.

Dans un premier temps, il faut solliciter l'accord du Sivu de Ribeauvillé. Si le Sivu de Ribeauvillé émet un avis positif, toutes les communes du Sivu de Ribeauvillé devront alors délibérer en ce sens afin que nous puissions rejoindre ce Sivu forestier. Par la suite, un arrêté préfectoral va entériner la nouvelle composition du Sivu forestier de Ribeauvillé et dissoudre notre ancien Sivu.

Vu l'article L5211-18 du CGCT

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

**SOLLICITE** l'adhésion de la commune de Rombach le Franc au SIVU forestier de Ribeauvillé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 avec l'engagement d'occuper chaque année un minimum de deux bûcherons sur les trois communes de Lièpvre, Ste Croix aux Mines et Rombach le Franc.

**2010 36°) DEMANDE DE SUBVENTION DGE**

Suite aux dégâts occasionnés par les fortes pluies de début juillet, le Maire explique qu'il est possible de solliciter l'aide de la DGE sur les chemins ruraux de Pierreusegoutte et de Gelingoutte.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,



**DECIDE** de travaux de réfection sur les chemins ruraux de Pierreusegoutte pour 5015.40 € HT et de Gelingoutte pour 7052.00 € HT soit un total de 12067.40 € HT soit 14432.61 € TTC au courant de l'année 2010.

**SOLLICITE** auprès de l'Etat (Dotation Globale d'Equipement) une subvention pour aider au financement de ces travaux. Les crédits correspondants seront inscrits au Budget Général 2010.

**ARRETE** le plan de financement suivant : Subvention DGE sollicitée **3620.22 € soit 30%**

Autofinancement	<u>10812.39 €</u>
TOTAL TTC	<b>14432.61 €</b>

**S'ENGAGE** à prendre à la charge de la commune le solde du coût de l'opération même si les aides accordées sont inférieures à celles sollicitées présentement

**DECIDE** des ouvertures de crédits suivantes au budget général 2010 en section d'investissement :

Au compte 23 travaux pour 15000 €

Au compte 16 emprunt pour 15000 €.

## **2010 37°) TAXES ET PRODUITS IRRECOUVRABLES**

## **2010 38°) DIVERS**

### **Information sur la constitution de l'AFUa « Gérard Goutelle »**

Le maire donne le calendrier prévisionnel de l'opération : Le dossier de création de l'association foncière urbaine autorisée sera à l'enquête publique du 22 septembre au 11 octobre. L'assemblée générale constitutive est prévue le 19 novembre à la mairie de Rombach. Ensuite, le géomètre proposera un projet de remembrement qui sera également soumis à enquête publique courant 2011.

### **France Palestine Solidarité**

Le maire fait part de la sollicitation de l'association « France Palestine Solidarité » présidée par Guy Peterschmitt « France Palestine Solidarité ».

Une première opération a permis de mettre en place une filière de production d'huile d'olive avec un syndicat de paysans palestiniens : le « Palestinian Farmers Union ».

Suite à la réussite de cette opération, l'association propose d'initier le même type de démarche avec la coopérative maraîchère de Fukin confrontée à la question de l'approvisionnement en eau et à l'économie de son usage.

Le conseil municipal alloue une aide financière de 100 € à l'association « France Palestine Solidarité » pour aider à la réalisation de ce projet.

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 NOVEMBRE 2010**

### **2010 39°) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 6 SEPTEMBRE 2010**

### **2010 40°) AMORTISSEMENTS BUDGET EAU ASSAINISSEMENT DBM N°3**

### **2010 41°) TARIF : Budget « camping »**

### **2010 42°) TARIF : Budget Général**

### **2010 43°) DIVERS**

### **Information dans le cadre des délégations (article L.2122.23)**

Le maire n'a pas exercé son droit de préemption lors de la vente des immeubles appartenant à M et Mme DUSS, 5, rue des Battants, M WIEDERHOLD, 121 rue du gal de Gaulle, Héritiers LASSIAT, 88 rue du Gal de Gaulle.

### **Vente du camion**

Le conseil valide la vente du camion en état d'épave à M Michel FRECHARD pour 381 €.

### **Conseil des enfants**

Voyage du 18 au 22 décembre à St Sylvestre sur Lot. Si des accompagnateurs sont intéressés, prière de prendre contact avec Michel Mouillé

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 DECEMBRE 2010**

### **2010 44°) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 8 NOVEMBRE 2010**

### **2010 45°) RATTACHEMENT AU SIVU DE GESTION DE MAIN D'ŒUVRE FORESTIERE DU PAYS DE RIBEAUVILLE**

Le Maire rappelle la demande de rattachement et l'avis favorable donné par le Sivu du Pays de Ribeaupillé et les communes adhérentes. Il y a lieu à présent d'approuver les statuts du Sivu forestier du Pays de Ribeaupillé et de désigner deux représentants de la communes de Rombach le Franc.

Par ailleurs, l'avance de trésorerie versée par les communes adhérentes est de 16 €/ha soit pour Rombach 15 056 €. (941 ha de forêt soumise au régime forestier)



Le Conseil Municipal, Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité  
**APPROUVE** l'adhésion de la commune au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique – SIVU – dénommé « SIVU DU PAYS DE RIBEAUVILLE »  
**APPROUVE** les statuts du SIVU tels qu'ils sont annexés à la présente délibération ;  
**DECIDE** le versement au SIVU d'une avance de trésorerie de 15 056 € avant fin janvier 2011 ;  
**DESIGNE** M Bernard KRIEGER et Alain FRECHARD comme délégués de la commune au comité syndical.

#### **2010 46°) REGIME APPLICABLE AUX DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DES BUDGETS 2011**

#### **2010 47°) ETAT DE PREVISIONS DES COUPES ET PROGRAMME DE TRAVAUX DANS LA FORET COMMUNALE SOUMISE AU REGIME FORESTIER POUR 2011**

L'Office National des Forêts propose un plan prévisionnel des coupes et un programme de travaux qu'il serait souhaitable d'entreprendre au courant de l'année 2011 dans notre forêt bénéficiant du régime forestier. Globalement, l'EPC présenté, pour 2011, par l'ONF génère des recettes brutes pour 95520 € en coupes à façonner et 11810 € en vente sur pied. Les recettes nettes sont estimées à 31050 € et des travaux sont proposés pour 27325 €. Le bilan est présenté quasiment à l'équilibre. Aussi, pour améliorer ce bilan financier, il est proposé de réduire le montant des travaux de voirie à 4000 €.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité

**APPROUVE** l'état prévisionnel des coupes, chablis et bois non façonnés, qui se monte en recettes brutes HT à **95520 € pour 2050 m3** ainsi que des coupes en vente sur pied pour une recette nette prévisionnelle de **11810 € pour 923 m3**.

**LIMITE** le programme de travaux de voirie présenté par l'Office National des Forêts pour l'année 2011 à 4000 €.

**DELEGUE** le maire pour le signer et pour approuver par la voie de conventions ou de devis sa réalisation dans la limite des moyens ouverts par le conseil municipal et sans maîtrise d'œuvre de l'Office sur l'entretien de la voirie et sur les travaux liés à l'accueil du public en forêt.

**VOTE** les crédits correspondants à ce programme de travaux à inscrire au budget 2011, soit **5637.27 €HT** de travaux d'investissement et **12567.33 €HT** de travaux d'entretien.

**VALIDE** la proposition d'état d'assiette des coupes de l'ONF pour 2012.

#### **2010 48°) RAPPORT ANNUEL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

#### **2010 49°) ACHAT DE TERRAINS**

L'assemblée générale qui s'est tenue le 29 novembre a obtenu la double majorité pour la création d'une AFUa sur le secteur de Gérard Goutelle. Plusieurs propriétaires étaient d'accord sur cette création avec la volonté de vendre de suite leurs terrains. Le Maire propose, dès que l'AFUa est créée par arrêté préfectoral, de procéder au rachat de ces terrains, sauf si des propriétaires privés également intéressés. Le prix fixé par les domaines avant toute opération nécessitant une avance de fond est de 200 € l'are en zone NA. Hors zone NA, il est proposé 85 € l'are compte tenu de la situation particulière des terrains.

#### **2010 50°) RECENSEMENT DE LA POPULATION 2011**

Le maire fait part au conseil d'un recensement de la population du village en 2011 et il appartient à la commune d'engager des agents recenseurs et au conseil de fixer la rémunération.

#### **2010 51°) SUBVENTION A ACCORDER POUR 2010 AU BUDGET GENERAL**

Le Maire propose au conseil d'accorder une subvention de 50 € à la fondation du patrimoine et d'inscrire cette aide au budget 2010.

#### **2010 52°) ACHAT DE TERRAINS**

#### **2010 53°) DIVERS**

##### **Information dans le cadre des délégations (article L.2122.23)**

Le maire signale au conseil qu'un emprunt de 100 000 € sur 15 ans au taux fixe de 2.95% va être contractualisé auprès du Crédit Mutuel.

##### **Information dans le cadre du Scot de Sélestat et sa région**

Le maire signale au conseil que le document d'orientation et d'objectif est en cours de finalisation. S'il y a des remarques, elles doivent être faites par écrit avant le 15 décembre.

Pour Rombach, le document ne soulève pas de problème particulier.

#### **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MARS 2011**



2011 1°) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 6 DECEMBRE 2010

2011 2°) COMPTES ADMINISTRATIFS EXERCICE 2010

2011 3°) AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2010

2011 4°) APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2010

2011 5°) SUBVENTIONS A ACCORDER POUR 2011 AU BUDGET GENERAL

2011 6°) FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNEE 2011

Sur proposition du maire, il est proposé au conseil municipal de reconduire les taux.

Désignation des Taxes	Bases 2010 pour info	Taux	Produits avec les bases 2010
Taxe d'Habitation	770 800 €	8.45%	65 133 €
Taxe Foncière Bâti	599 300 €	9.68%	58 012 €
Taxe Foncière Non Bâti	53 100 €	47.72%	25 339 €
TOTAL			148 484 €

2011 7°) APPROBATION DES DIFFERENTS BUDGETS EXERCICE 2011

2011 8°) DEMANDE DE SUBVENTION DETR

Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal d'un projet de rénovation des chemins ruraux de la Vaurière et de la Grande Goutte pour un montant de 51 970.98 € TTC. Ces chemins ont subi de gros dégâts occasionnés par les fortes pluies de début juillet 2010. Le Maire explique qu'il est possible de solliciter l'aide de l'état au travers de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR).

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,

**DECIDE** de travaux de réfection sur les chemins ruraux de la Vaurière pour 16 404 € HT et de la Grande Goutte pour 27 050 € HT soit un total de 43 454 € HT soit 51 970.98 € TTC au courant de l'année 2011.

**SOLLICITE** auprès de l'Etat (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) une subvention pour aider au financement de ces travaux. Les crédits correspondants sont inscrits au Budget Général 2011.

**ARRETE** le plan de financement suivant : Subvention DETR sollicitée **17 381.60 € soit 40%**

Autofinancement	34 589.38 €
TOTAL TTC	51 970.98 €

2011 9°) APPROBATION DU PROJET DE CHARTE REVISEE DU PARC NATUREL REGIONAL DES BALLONS DES VOSGES ET ADHESION AU SYNDICAT MIXTE DU PARC

2011 10°) ACHAT DE TERRAINS

2011 11°) AMORTISSEMENTS BUDGET GENERAL

2011 12°) TAXES ET PRODUITS IRRECOUVRABLES

2011 13°) DIVERS

**Information dans le cadre des délégations (article L.2122.23)**

Le maire n'a pas exercé son droit de préemption lors des ventes du terrain ?? (anciennement Rogel) et de la boucherie Adrian.

**Chaufferie bois : raccordement du presbytère**

Le président du conseil de Fabrique de l'Eglise demande s'il est possible de raccorder le presbytère au réseau de chaleur.

**AFUa « Gérard Goutelle**

L'AFUa est créé et il y aura lieu de prévoir la mise en place des réseaux jusqu'à la limite du périmètre. Les statuts prévoient qu'un délégué de la commune peut participer au conseil de syndicats sans voix délibérative. Le maire y participant en tant que propriétaire, aucun délégué du conseil municipal ne sollicite cette possibilité.

**Marchés publics**

Ci joint la liste des marchés de plus de 4 000 € HT attribués en 2010. Elle est consultable sur le site internet de la CCVA.

**Remerciements**



Le maire remercie officiellement les généreux donateurs pour le financement du repas de nos anciens dans le cadre du CCAS, à savoir, la caisse de crédit mutuelle, les marcheurs du Val d'Argent, les parachutistes et Josy coiff.

**Nettoyage de Printemps**

Le nettoyage est prévu le samedi 9 avril (RV à 9h sur la place des fêtes)  
A 11h30, un pot de l'amitié sera servi à la mairie.

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MAI 2011**

**2011 14°) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 7 MARS 2011**

**2011 15°) DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°1 du budget camping**

**2011 16°) SUBVENTION A ACCORDER POUR 2011 AU BUDGET GENERAL**

Le Maire propose au conseil d'accorder une subvention de 200 € à l'association des donneurs de sang, de 84 € au Collège de Ribeuwillé et de 18 € au lycée Louise Weiss de Ste Marie aux Mines.

**2011 17°) ADHESION ET TRANSFERT COMPLET DE COMPETENCES DU SYMTESE AU SDEA**

**2011 18°) SERVICE « EAU ASSAINISSEMENT » : RAPPORT 2010**

**2011 19°) DIVERS**

**Information dans le cadre des délégations (article L.2122.23)**

Le maire n'a pas exercé son droit de préemption lors de la vente de la maison appartenant aux Wasser rue des Beaux Champ.

**Programme local de l'Habitat**

Le document est disponible en mairie pour avis avant délibération de la CCVA puis de la commune.

**Jeux Inter villes**

Le 2 juillet aura lieu à Lièpvre les jeux Inter villes dont Rombach détient le challenge. Il est fait appel aux bonnes volontés pour monter une équipe de 12 jeunes et moins jeunes

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2011**

**2011 20°) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 2 MAI 2011**

**2011 21°) REMISE DE PENALITES**

La sarl « les Sapinières » devait exploiter une parcelle forestière sur pied dans un certain délais. L'entreprise a eu quelques problèmes d'accident de travail et les délais n'ont pas été respectés. Le contrat prévoyait des pénalités de retard que l'ONF a appliqué et que la sarl « les sapinières » en demande l'annulation. L'entreprise fait partie des bons clients de la commune et le maire propose au conseil l'annulation de ces pénalités pour 119.50 €. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**2011 22°) DIVERS**

**1. Information dans le cadre des délégations (article L.2122.23)**

Le maire n'a pas exercé son droit de préemption lors des ventes des maisons appartenant aux descendants de Didierjean Emile et de Liliane Buchholtz rue du Gal de Gaulle.

**2. Remerciements**

Le maire fait part des remerciements du groupe cyclo pour la remise de coupe.

**3. Jeux Intervilles**

Félicitations à toutes l'équipe qui a conservé le titre le 2 juillet aux jeux Intervilles de Lièpvre.

**4. Programmation 2012**

Pour préparer le budget 2012, des devis seront demandés concernant la réfection du préau de l'école primaire, la réfection de la salle polyvalente, la construction d'une gloriette place des fêtes éventuellement avec une couverture photovoltaïque. Pour les voiries, demande de devis concernant le rue de la Biaise avec enfouissement des réseaux et rénovation de l'éclairage public



# Les tarifs communaux pour 2011

LES SERVICES COMMUNAUX		2010	2011
<b>EAU et ASSAINISSEMENT</b>			
par m3	eau	0.90000	0.90000
	assainissement	0.70000	0.70000
	red. Pollution agence bassin	0.35200	0.35200
	red collecte agence bassin	0.27400	0.27400
	red de prélèvement	0.03470	0.03470
	<b>total (prix au m3)</b>	<b>2.26070</b>	<b>2.26070</b>
	loc. compteur semestre	4.120	4.120
<b>CONCESSION, DROIT DE PLACE ET LOCATION</b>			
tarif annuel	moins de 1 hectare	11.92	12.15
	par ha supplémentaire	7.03	7.17
	passage	23.87	24.34
	source	35.53	36.24
	Prise d'eau avant réservoir	117.17	119.51
	abri de chasse	62.49	63.74
tarif par passage	droit de place	8.74	8.91
<b>LOCATION ENGINS COMMUNAUX</b>			
tarif horaire	pelle mécanique	70.00	72.00
	Unimog	49.00	50.00
	ouvrier supplémentaire	15.50	17.00
<b>CONCESSION DE CIMETIERE</b>			
concession de terrain nu	15 ans (1mx2m)	38.83	39.60
	15 ans (2mx2m)	76.50	78.03
	30 ans (1mx2m)	76.50	78.03
	30 ans (2mx2m)	151.40	154.43
columbarium en granit rose	1 cellule sur 15 ans	150.00	150.00
	1 cellule sur 30 ans	300.00	300.00
<b>Photocopies</b>			
	A4	0.25	0.25
	A3	0.50	0.50
<b>SAPIN DE NOEL</b>			
Nordmann	Petit	10.00	10.00
	Moyen	15.00	15.00
<b>BOIS DE CHAUFFAGE</b>			
par commune (prix HT)	Hêtre ou chêne (stère)	36.00	38.00
	BIL ( m3)	32.00	34.00
par l'acquéreur (prix HT)	Feuillus quartiers (stère)	6.50	7.00
	Feuillus rondins (stère)	4.00	4.50
plot menuiserie (prix TTC)	Chêne (m3)	500.00	500.00
	Sapin (m3)	250.00	250.00
<b>Salle polyvalente en week end (de vendredi 17h au lundi 10h)</b>			
avec cuisine	Personnes extérieures	330.00	335.00
	Rombéchats	189.00	190.00
	Associations rombéchates	135.00	135.00
sans cuisine	Personnes extérieures	170.00	175.00
	Rombéchats	135.00	135.00
	Associations rombéchates	114.00	114.00
<b>Salle polyvalente en journée</b>			
avec cuisine et chauffage	Personnes extérieures	174.00	175.00
	Rombéchats et associations	93.50	95.00
	Usage commercial	220.00	230.00
sans cuisine avec chauffage	Personnes extérieures	95.00	96.00
	Rombéchats et associations	58.00	58.00
	Usage commercial	148.00	150.00

Note : Pour tout règlement de factures émises par la commune ou la perception, n'arrondissez jamais les sommes dues, ni par excès, ni par défaut.





# REVISION DE LA CHARTE DU PARC NATUREL REGIONAL DES BALLONS DES VOSGES

**Il y a 20 ans, par la volonté de trois régions, l'Alsace, la Lorraine et la Franche-Comté, notre territoire a été classé Parc naturel régional. Après une vaste concertation, suivie d'une enquête publique, les communes et intercommunalités se sont prononcées sur leur adhésion au Parc.**

**Toutes les communes du Val d'Argent et en particulier Rombach le franc ont renouvelé leur adhésion.**

Territoires d'exception, les Parcs naturels régionaux n'en sont pas moins vivants et habités. C'est ce qui les différencie, entre autres, des Parcs nationaux. Le Parc naturel régional des Ballons des Vosges compte 256 000 habitants mais il est également bordé de vastes agglomérations. Ce sont près de 4,5 millions de personnes qui sont à moins de deux heures de voiture de ce « poumon vert de l'Est de la France ». Ici, cohabitent donc les espèces rares, les paysages remarquables, les sites touristiques, les villes, villages et leurs activités inhérentes.

## **Protection des patrimoines et développement local**

La marque « Parc naturel régional » est attribuée pour une période limitée. Tous les douze ans, elle est renouvelée après l'étude attentive du bilan et d'une nouvelle Charte à laquelle les collectivités décident d'adhérer librement (régions, départements, communes et désormais communautés de communes et d'agglomération). Son ambition est de concilier la protection des patrimoines et le développement économique local. Pour cela, le Parc ne dispose d'aucun moyen réglementaire. Son seul principe d'action est la concertation avec tous les acteurs du territoire. Ses méthodes privilégiées : l'innovation, l'expérimentation mais aussi l'information et la sensibilisation des élus mais aussi des habitants et des visiteurs.

## **Pas de Parc sans les vallées**

La troisième Charte qui couvrira la période 2011 / 2023 est désormais écrite. Elle a été début 2010 présentée aux habitants dans le cadre d'une vaste enquête publique qui a permis de procéder aux dernières modifications. Ce projet compte trois grands secteurs identifiés : Les Hautes-Vosges, les vallées et le plateau des 1000 Étangs. Le sud de la montagne vosgienne est le patrimoine commun des alsaciens, des lorrains et des franc-comtois. C'est pourquoi mener un projet commun sur les Hautes-Vosges ne peut se concevoir sans les vallées tant les interactions sont fortes : qu'il s'agisse de la fréquentation des espaces naturels sensibles, des déplacements, de la complémentarité des activités et retombées économiques.

## **Les trois piliers de la Charte**

Quelles sont les orientations de ce projet de développement ? L'équilibre entre l'Homme et la Nature est au cœur des missions du Parc. Il impose d'économiser et de maîtriser l'espace, de veiller à la qualité des paysages ou encore de maintenir une activité agricole forte. Le Parc a aussi l'ambition de valoriser les ressources locales en les transformant sur place pour ainsi tendre vers une plus grande autonomie (énergétique, fourragère, alimentaire). L'urbanisme rural et durable tient également une place prépondérante. Il est au cœur de la vitalité retrouvée ou maintenue des villages et des vallées. Ce projet ne peut être mis en œuvre sans l'adhésion des collectivités et de leurs habitants. Car une Charte de Parc est avant tout un projet collectif et solidaire qui impose pour réussir l'engagement de chacun des signataires.

## **Une équipe au service des collectivités adhérentes et de leurs projets**

Si le Parc est connu pour sa préservation des patrimoines naturels et culturels, ses autres missions sont tout aussi fondamentales. Elles consistent à soutenir l'agriculture de montagne, à œuvrer au développement des circuits courts, à valoriser les savoir-faire et des produits locaux, à favoriser les projets d'urbanisme de qualité, à améliorer l'accueil de la grande crête, à accompagner les projets scolaires ou encore à informer et sensibiliser les habitants et les visiteurs.

Pour mener à bien ce programme, le Parc met à la disposition de ses adhérents et partenaires une équipe pluridisciplinaire qui est répartie sur l'ensemble du territoire du Parc : à la Maison du Parc à Munster (68), à l'Espace Nature Culture de Haut-du-Them / Château-Lambert (70), à l'antenne de Gérardmer (88), au Bureau des Espaces Naturels de Wildenstein (68) et à l'antenne de Giromagny (90).



## ÇA S'EST PASSE, IL Y A 100 ANS

Le 29 mai 1910.

Le conseil municipal valide une vente amiable au sieur Henri Philippe de Naugigoutte de 50 m<sup>3</sup> de bois de construction. « Cette faveur est accordée exceptionnellement en considérant que sa ferme a été incendié sans qu'il y ait de sa faute et que le transport de bois d'industrie sur la place de construction ne lui est possible que des districts du Grand Haut ou du petit Haut faute de chemin carrossable ».

Le 3 juillet 1910

La commune achète à Mlle Marie Guiot « une parcelle de terrain de 1.6 a au lieu dit « à l'Annot » destinée à un petit jardin potager pour les sœurs gardes malades au prix raisonnable de 100 Marks ».

Les fontaines publiques qui « fournissent de l'eau de montagne plus claire et meilleure que la plupart des installations d'eau dans la plaine ont toutes été réparées sans exception depuis 1900 et coulent dans des tuyaux galvanisés. Les chambres de fontaine qui sont à réparer seront mises en ordre sous peu et l'eau de celles où il peut y avoir un doute sera vérifiée chimiquement. Le projet de construction d'une distribution d'eau ne peut pas être pris en considération maintenant à cause des frais énormes d'une pareille installation ».

Une demande d'augmentation de 200 M au traitement des sœurs gardes malades est rejetée avec 14 voix contre deux et deux abstentions. La demande est refaite par la congrégation des sœurs de Gueberschwihr et acceptée le 19 octobre 1910 portant le traitement des sœurs gardes malades de 800 à 1000 M par an à compter du 1<sup>er</sup> octobre 1910.

Le 4 décembre 1910

Le conseil vote un crédit de 400 M pour des bancs neufs à l'école de la Hingrie.

Par ailleurs, suite à une erreur de transcription, le conseil annule l'impôt sur les chiens payé par 4 habitants.

Le 12 mars 1911

Une demande est faite afin que la commune trouve un moyen de procurer aux écoliers des fermes éloignées une soupe chaude à midi. Le conseil « refuse de créer une pareille installation vu que le nombre des enfants en question n'est pas assez considérable et que la plupart de ces enfants prennent en hiver leur dîner dans des famille parentes au village ».

Le 16 juillet 1911

Le conseil municipal accepte les plans des coupes.... « Concernant l'entretien des chemins et sentiers, le conseil demande que l'administration forestière fasse exécuter seulement les constructions et réparations qui sont absolument nécessaires pour les cultures et l'exploitation dans nos forêts et que ces moyens proposés ne soient surtout pas employés en faveur du Club Vosgien et de ses projections ».



# DIFFERENTS SERVICES

## RETRAITES, PERSONNES AGEES, PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

*La Croisée des Services pour vous faciliter le quotidien !*

des associations départementales : **APAMAD**, **APALIB'**, **Fami Emploi 68**, **Domicile Services Haute-Alsace**,

### *La Croisée des Services*

APAMAD - APALIB' - Domicile Services Haute-Alsace  
75 allée Gluck - BP 2147 - 68060 MULHOUSE CEDEX - 197, avenue d'Alsace - 68000 COLMAR  
Tél. **03.89.32.78.78** - Fax : 03.89.43.50.17 - [info@apa.asso.fr](mailto:info@apa.asso.fr)  
internet : [www.apalib.fr](http://www.apalib.fr) ou [www.apamad.fr](http://www.apamad.fr)

**Pour plus de renseignements : contacter la passerelle « emplois-services » de la communautés des communes :**

Claude AVRY au 03 89 58 73 27 ou par mail : [emploi.passerelle@calixo.net](mailto:emploi.passerelle@calixo.net)

## MEDIATHEQUE DU VAL D'ARGENT

La médiathèque est ouverte à tous les publics. Si vous ne pouvez plus vous déplacer pour des raisons de santé, des solutions existent pour profiter de cet équipement en contactant la mairie au 03 89 58 90 53 ou la médiathèque au 03 89 58 35 85 [mediatheque@valdargent.com](mailto:mediatheque@valdargent.com)  
Le catalogue est en ligne et un service de portage à domicile est en place.

## UN NOUVEAU SERVICE POUR LA COMMUNE

### **Vous organisez une manifestation... Faites le savoir !**

La communautés des communes du Val d'Argent a décidé d'adhérer au Service Local de Radio AZUR FM (92.9 Sélestat – 89 Colmar – 91.9 Munster).

Cette adhésion permet de diffuser toutes les informations municipales, associatives, culturelles et sportives sur l'antenne d'Azur FM dans ses différents rendez-vous d'informations locales, agendas des sorties du week-end et rendez-vous associatifs.

Les informations seront également référencées dans l'agenda sorties de notre site internet : [www.azur-fm.com](http://www.azur-fm.com).

N'hésitez pas à envoyer directement vos informations (si possible 15 jours avant) de préférence par mail à :

[contact@azur-fm.com](mailto:contact@azur-fm.com)

Objet : « Service Local »

Pour la diffusion de spots, jeux d'antenne, animation...

**Renseignez vous chez Radio AZUR FM au 03.88.92.05.05**

**Radio AZUR FM, Service Local  
5, Place de la Gare 67600 SELESTAT**



# INFORMATIONS DIVERSES

## INSCRIPTION EN MAIRIE.

Toute personne s'installant ou quittant le village est priée de le faire savoir à la mairie.  
Cette démarche facilite certaines démarches administratives telles que la facturation d'eau potable, des ordures ménagères ou la mise à jour de notre fichier « population ».  
Par ailleurs, il est rappelé que l'inscription sur la liste électorale n'est faite qu'après en avoir fait la demande sauf pour les jeunes gens habitant Rombach et atteignant la majorité.

## PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE

Mise en place d'un registre nominatif dans le cadre du Plan d'Alerte et d'Urgence destiné à la protection des personnes âgées de plus de 65 ans et des personnes handicapées en cas de risques exceptionnels.

La loi confie aux maires la mission de recenser les personnes âgées de plus de 65 ans et les personnes handicapées vivant à domicile qui en font la demande. Les modalités de ce recensement sont énoncées par le décret n° 2004-926 du 1<sup>er</sup> septembre 2004.

## LA PERMANENCE DU DEPUTE Jean-Louis CHRIST

Attaché parlementaire : Luc WAUTHIER Secrétaire : Rosalie FORNARA  
10 Grand'rue - 68230 TURCKHEIM  
Tél. : 03 89 27 29 64 - Fax : 03 89 27 16 73 – Email : [jlchrist@wanadoo.fr](mailto:jlchrist@wanadoo.fr)  
Plus permanence sur Ste Marie aux Mines

## LA PASSERELLE « EMPLOIS-SERVICES »

Vous recherchez une aide pour quelques tâches ménagères ou quelques heures ;  
Vous voulez apporter vos services avec un emploi de proximité ;  
Renseignez-vous : Claude AVRY 5, rue Mulhenbeck à Ste Marie au 03 89 58 73 27

## MISSION LOCALE

Une permanence de la Mission Locale est assurée tous les lundis de 8h30 à 11h30 à l'ANPE à Sainte-Marie-aux-Mines. Cette permanence s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans sans qualification et son but est de trouver une solution d'intégration dans le monde du travail.  
**Tél. : 03 89 58 32 00 ou à Sélestat au 03 88 58 00 15**

## SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT A LA VIE SOCIALE

Vous êtes une personne relevant d'une notification de la COTOREP

- Vous avez une carte d'invalidité
- Vous êtes travailleur handicapé
- Vous percevez l'allocation aux adultes handicapés

Ce service est là pour vous accueillir, vous écouter, vous renseigner, vous guider, vous aidez  
**Permanences : Mardi de 13h30 à 17h30 et jeudi de 9h à 12h**  
Adresse : Service d'accompagnement à la vie sociale  
Les Tournesols (aile droite du foyer Waltersperger)  
Place du Général de Gaulle, BP 47 - 68160 Sainte-Marie-aux-Mines.  
**Tél. : 03 89 58 11 28**

## CONCILIATEUR DU CANTON

Une permanence du conciliateur est assurée tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundis du mois à la mairie de Sainte-Marie-aux-Mines à partir de 14h ou sur rendez-vous. **Tél. : 03 89 58 33 60**

## INFORMATION RETRAITE

Caisse Régionale d'Assurance Vieillesse (C.R.A.V.)  
36, rue du Doubs 67011 STRASBOURG CEDEX Tél. : 39 60  
Les permanences se tiendront à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie - 4, rue Wilson à Sainte-Marie-aux-Mines **Les 4<sup>ème</sup> lundis du mois de 8h30 à 12h et sur rendez-vous de 13h30 à 16h**  
**(Téléphoner au 39 60)**



## CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALE

Une permanence est assurée sur rendez-vous à Colmar au 820 25 68 10 Fax : 03 89 41 99 78

## DEGATS DE GIBIERS

Pour les dégâts de gibiers, vous pouvez vous adresser en mairie ou auprès des estimateurs en fonction des types de dégâts : dégâts de sangliers ou dégâts de grand gibier sur arbres

### Estimateur de dégâts de sanglier :

M. SCHWARTZ au Syndicat général des chasseurs  
13, rue du Tivoli – 68100 MULHOUSE – tél. 03 89 31 82 65 – Fax 03 89 44 25 31

### Estimateurs de dégâts de « gibier rouge »

#### **Dégâts prairies :**

M Roger HUMBERT – 30 Petite Lièpvre – Ste Marie aux Mines

#### **Dégâts bois et forêts :**

M Frédéric BURGER – 8, rue de Horbourg – 68340 Riquewihr

## ALCOOLIKES ANONYMES

Création de l' « **Amicale de la croix bleue de Colmar et environs** ». Amicale d'aide au malade alcoolique et de soutien à la cellule familiale.

Contact individuel - tél. : 03 89 58 44 28

Réunion hebdomadaire les lundis à 20h Eglise St Jean -  
8a, avenue de Rome à Colmar

**Permanence du Centre de cure ambulatoire en alcoologie des hôpitaux civils de Colmar** le jeudi matin de 9h à 12 h au centre médico social  
Prise de rendez-vous du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h au **03 89 12 47 47**

## COLLECTE DES ORDURES MENAGERES : DES NOUVEAUTES

***Pour les encombrants, un numéro vert : le 0 800 77 04 13 est à votre disposition pour un enlèvement « gratuit » à votre convenance et à votre domicile par le Smictom ou Emmaüs selon les cas.***

Par ailleurs, la **déchetterie est gratuitement à votre disposition** les lundis, mercredis, vendredis et samedis de 8h à 12h et de 13h à 18h (fermeture à 17h du 1<sup>er</sup> novembre au 28 février)

Tél. : **03 89 58 80 85** ou Smictom : **03 88 92 27 19**.

**La déchetterie accepte les déchets ménagers spéciaux comme les solvants, les détergents, les peintures, les décapants, les produits phytosanitaires et les néons.  
Ces déchets sont à déposer dans les conteneurs spéciaux prévus à cet effet.**

### **Rappel**

➤ **Ramassage de la poubelle jaune**  
les vendredis des semaines impaires

## HABITATS

### LES PERMANENCES DE L'ADIL

*LOCATAIRES OU BAILLEURS, Vous avez des problèmes liés à la location d'un appartement ou vous vous posez des questions juridiques, un agent de l'ADIL pourra vous conseiller*

Les permanences se tiennent **au siège de la communauté de communes du Val d'Argent dans le parc de la Villa Burrus.**  
Contact : **03 89 58 83 45**

### LES PERMANENCES DU C.A.U.E

*Vous avez l'intention d'entreprendre des travaux de construction ou de rénovation*

Le CONSEIL d'ARCHITECTURE d'URBANISME et de l'ENVIRONNEMENT est à votre disposition. Dans ses permanences un architecte répondra à vos questions, qu'elles soient d'ordre technique, administratif ou esthétique.

Les permanences se tiennent **aux services techniques de la ville de Ste Marie aux Mines**  
Contact : **03 89 58 70 37**

### RAVALEMENT DES FAÇADES

La commune participe à vos travaux de rénovation de façades.

La participation financière de la commune est de 10 % plafonnée à 300 € du montant des travaux effectués par entreprise ou 15 % de la facture du matériel pour ceux qui effectuent les travaux par leurs propres moyens.

**Choix des couleurs** : une palette des coloris utilisables est disponible en mairie. La communauté des communes peut vous aider à choisir les teintes grâce à des images informatisées.

**Contact : David Bouvier au 03 89 58 83 45**



➤ **Ramassage hivernal en cas de chutes de neige.**

Pour les écarts non desservis en cas de routes enneigées, des conteneurs sont à votre disposition au bas des rue des Beaux Champs et Vaurière ainsi qu'au bas de la rue de Pierreusegoutte et à l'auberge du Creux Chêne pour la Hingrie.



## **Collectes spéciales**

### **COLLECTE DU VERRE**

Des conteneurs sont à votre disposition sur la place des fêtes, à l'Espace Raymond HESTIN et au camping.  
Attention : **ne mettre dans les conteneurs que les bouteilles en verre.**

La vaisselle cassé, verre, miroir, ampoule.... sont à déposer à la déchetterie.

**SVP, ne pas laisser de déchets (cartons, sacs, vaisselle...) à proximité des conteneurs.**

### **COLLECTE DES VIEUX PAPIERS**

Une benne est à disposition 1 fois par trimestre sur la place des fêtes.

Le SMICTOM reverse une participation financière à la Coopérative Scolaire de l'école pour cette collecte.

### **COLLECTE DES HUILES**

Les huiles sont à amener en déchetterie

### **COLLECTE DE VETEMENTS ET CHAUSSURES USAGES**

Des conteneurs sont à votre disposition sur la place des fêtes.

### **COLLECTE DES PILES ET BATTERIES DE VOITURE**

Les piles de toutes formes sont à déposer en mairie.

Les batteries de voiture doivent être déposées obligatoirement à la déchetterie.

## **Déchets de taille**

Pour les déchets végétaux, des opérations spéciales seront organisées du 15 au 30 novembre et du 15 au 30 mars. Les végétaux pourront être amenés sur la place des fêtes dans un endroit matérialisé puis ils seront broyés en fin de collecte.

### **CIRCULATION EN HIVER**



Creuse des Vignes, les habitants participent au déneigement de la rue.  
Un bel exemple de solidarité et d'action citoyenne.

#### **Circulation en hiver :**

Un arrêté municipal réglemente l'utilisation de dispositif antidérapant sur toutes les voies à forte pente en période de verglas ou de neige, à savoir :

- Toutes les voies communales à partir du carrefour du col de Fouchy vers la Hingrie.
- Toutes les voies communales à partir du panneau de sortie d'agglomération direction Fouchy.
- Rue du Feignet
- Rue des Beaux Champs
- Rue de la Vaurière et de la Creuse des Vignes



## LE TEMPS DES AUBERGES

Il y a plus d'un siècle, de nombreuses auberges garnissaient le village. Aujourd'hui, elles ont toutes disparues dans le village, restent deux auberges à la Hingrie et à Pierreusegoutte. Jusque dans les années « soixante », Rombach-le-Franc comptait plusieurs restaurants et cafés. On peut noter qu'en ces temps-là, on ne pouvait acheter des boissons alcoolisées que dans les débits de boisson. On peut notamment mentionner les maisons suivantes :

Chez Guerre le café de la Paix  
Chez Walt're à l'agneau blanc  
Chez Leromain à l'Aigle  
Chez Lespaigne le café au raisin  
Chez Lotz le café central  
Chez Ernest Lotz le café d'Alsace  
à la Longire le restaurant Belle Vue  
à la Hingrie aux bons amis

### Le café de la Paix

C'est un des charpentiers de M Aubry, Joseph Guerre qui a repris la scierie et l'auberge mais la maison allongée de style rombéchat est détruite dans un incendie en 1934. Joseph Guerre fit reconstruire la maison actuelle en y ajoutant une salle avec salle de cinéma. Dans la même salle on se réunissait pour fêter le carnaval et organiser des banquets.



Restaurant Augustin Aubry avant l'incendie



Il existait aussi de nombreux restaurateurs. Les plus connus sont ceux de Stouvenot, Leromain. Rombach-le-Franc disposait aussi de nombreux petits bistros ou la population aimait s'y retrouver dans une ambiance conviviale et s'informer sur tout ce qui se passait dans le village.



Café « Au raisin » de Jean Stouvenault appelé habituellement « chez Lespaigne »



Restaurant Walter avant 1914 et la maison actuelle.





Le Café Central repris par Ernest Lotz en 1933 puis par sa fille Denise au bas du col de Fouchy. C'était quelques soirs la salle d'attente du coiffeur.



Vendu aux époux Jacquot, le café « Chez Leromain » ferme en 1957.



La ferme auberge Belle Vue a brûlé en 1933. C'était le rendez vous dominical des Rombéchats été et hiver pour manger le lard et le pain de seigle et luger sur les pentes aux alentours. Propriété de l'ACE depuis 1958, la maison s'est transformée en colonie de vacances et en résidence d'accueil de groupes « La Longire ».



Café d'Alsace de la famille Hinsinger depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Ernest Lotz l'a tenu après la première guerre. Puis le café était couramment nommé « Chez Robert ». On y faisait du cinéma dans la grande salle et un jeu de quilles se trouvait à l'arrière du bâtiment.



Restaurant Jean Verdun à La Hingrie repris par Jean Baptiste Conreaux puis Leboube.



Suzanne et Robert Hinsinger ont repris le café en 1933 à la suite de Mme Joseph Schlabach jusqu'à sa fermeture définitive en 1977.





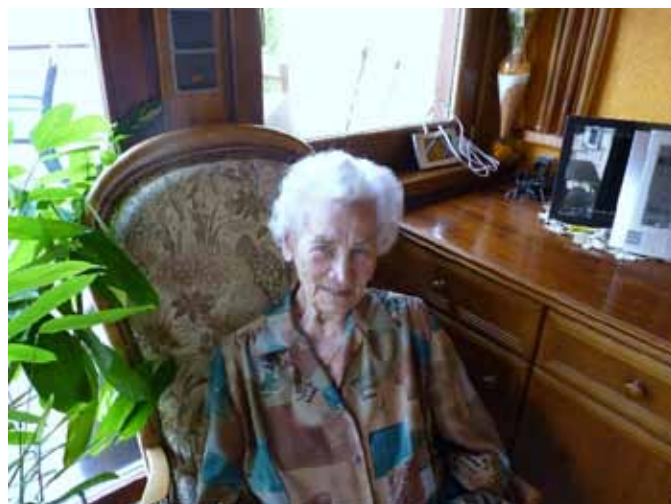
## LES EVENEMENTS MARQUANTS

### Le 3 avril : les 100 ans de la Doyenne

Rombach fête sa première centenaire vivant toujours au village et en bonne forme.

Née le 3 avril 1911 au domicile de ses parents à la Hingrie, Marcelline est la benjamine d'une famille de sept enfants, dont quatre frères et deux sœurs aujourd'hui décédés.

Marcelline Tourneur a uni sa destinée à Célestin Tourneur en 1929 lequel est décédé en 1978. Elle a longtemps travaillé à l'usine de tissage du village, Bresch et Cie, puis comme tisseuse à domicile. Elle coule actuellement des jours paisibles dans sa maison située à la Biaise entouré par sa famille qui prend soin d'elle. Marcelline est l'heureuse grand-mère de deux petits enfants, de quatre arrière petits-enfants et arrière arrière petits enfants (cinq générations).



Marcelline porte bien ses 100 printemps !

### Bientôt les 20 ans du jumelage

Cette année, les Quatre Routois ont visité le musée du chocolat à la chocolaterie Schaal à Illkirch, l'usine est dirigée par un petit fils Burrus. Après un repas au Mont Ste Odile, nous avons dégusté les bières d'une brasserie artisanale à St Pierre.



Vision d'un film pour tout savoir sur la fabrication du chocolat



Traditionnelle photo de famille au Mont St Odile

### Inauguration de la chaufferie bois le 14 mai 2011



Couper du ruban tricolore par M Guyon, secrétaire général de la Préfecture et sous préfet de Ribeauvillé en présence du député Jean Louis Christ.



Explication sur le fonctionnement du silo et l'approvisionnement par vis sans fin.



## Réception au camping



La famille Boudou de Seine Maritime est fidèle à notre camping depuis 30 ans et la famille Métayer de Seine et Oise depuis 20 ans. Pour marquer cet attachement, la municipalité a organisé une petite réception en leur offrant un panier garni en présence de Monique, l'actuelle gardienne et de Michèle qui fut la première à les accueillir... sèchement pour leur première arrivée en 1981. Ils s'en souviennent encore avec humour.

## Le Palmarès du Fleurissement 2010

1<sup>er</sup> prix : Elisabeth Jacquot (19.20 )  
2<sup>ème</sup> prix : Gaby Zensz (18.50 )  
3<sup>ème</sup> prix : Annick Ragasse (17.6 )

Hors concours : Serge Frantz , Joseph Roché , Jean Pierre Herment.

A noter : Serge Frantz a obtenu une note de 20/20 et Joseph Roché un prix départemental

A Rombach, le concours est très relevé avec 26 maisons obtenant une note supérieur à 15 sur 42 inscrits  
Grand Bravo à tous !

N.B. Pour participer au concours, l'inscription est obligatoire.



20/20 pour Serge Frantz rue de Pierreusegoutte !



Fleurissements route de la Hingrie



Un prix départemental pour Joseph Roché rue de l'église



Page 26

Sur les Rives du Rombach juillet 2011



De nouvelles décorations avec l'arrivée du Père Noël dans son traîneau.



# NOS JOIES, NOS PEINES

## LES NAISSANCES DE 2010

Clémence Christine Solange CURIN De CURIN Olivier et GUTKNECHT Carine	née le 14 janvier 2010
Louise Ambre LEGRAND De LEGRAND Jean-Marc et LOUX Valérie	née le 3 mars 2010
Edouard Jean-Paul DIDIERJEAN De DIDIERJEAN Gilles et KAMMERER Claudia	né le 7 mars 2010
Elouan Jean-Noël SCHMITT De SCHMITT Jean-Noël et DURET Gaëlle	né le 18 mai 2010
Jeanne BERTRAND De BERTRAND Olivier et WEISS Valérie	née le 21 mai 2010
Loric LE GUENNEC De LE GUENNEC Arnaud et FRANTZ Doriane	né le 29 juin 2010
Stella Rosaria Aurélie SERRANO De SERRANO José et HIGELIN Bénédicte	née le 15 juillet 2010
Emilien Yves Michel FRECHARD De FRECHARD Alain et BILGER Delphine	né le 23 octobre 2010
Milo Basile WEISSE De WEISSE Joël et MADDALON Emilie	né le 30 décembre 2010

## LES MARIAGES DE 2010

GROSS Yves Antoine et SABANI Indira	le 3 avril 2010
MARCK Ludovic Ignace André et ANSTETT Aurore Mathilde	le 26 juin 2010
KOLTAI Eric Jenö et VASSEUX Annie Lucie Marguerite	le 21 août 2010
WEISS Jacques et VENDROME Dominique	le 18 septembre 2010

## NOCES D'OR

MENETRE Roger et GRIFFON Marie	le 26 février 1960
ZANIN Claude et TEYBER Jacqueline	le 22 juillet 1960
SCHWAB René et MOSSE Marie Thérèse	le 23 juillet 1960
MARCHAL Aimé et THOMAS Jeannine	le 6 août 1960
LEGRAND Jean-Paul et ANTZENBERGER Geneviève	le 15 octobre 1960
RUFFENACH Gilbert et HERR Marthe	le 8 novembre 1960

## NOCES DE DIAMANT

MAURER Francis et JEANDON Jeanne	le 21 janvier 1950
----------------------------------	--------------------

## LES GRANDS ANNIVERSAIRES DE 2010

88 ans de notre doyen Henri HINSINGER	né le 26 octobre 1922
99 ans de notre doyenne Marcelline TOURNEUR	née le 3 avril 1911

## LES DECES DE 2010

SCHNEIDER Paul Alexandre	décédé le 2 janvier 2010
DIDIERJEAN René Edouard	décédé le 20 mars 2010
ELCHINGER Gérard Robert	décédé le 14 mai 2010
GUERRE Jean	décédé le 8 juin 2010
PAULY Marie-Thérèse épouse GUERRE	décédée le 2 août 2010
DUCHENE Germaine Simone veuve WASSER	décédée le 14 août 2010





Petit retour en hiver !